

La Ligue contre le Cancer a financé 60 000 € d'équipements médicaux ou de confort

Chambéry, le 20 juin 2016

Vendredi 17 juin 2016 a eu lieu l'inauguration des équipements financés par la Ligue contre le cancer, en présence de M. Dominique Dord, président du conseil de surveillance et député-maire d'Aix-les-Bains, de M. Michel Dantin, vice-président du conseil de surveillance et maire de Chambéry, de Mme Bernadette Laclais, députée, de M. Loïc Mollet, délégué départemental de l'ARS, de M. Guy-Pierre Martin, directeur du centre hospitalier, du Dr Paul Truong, président du comité départemental de la Ligue nationale contre le Cancer, du personnel du centre hospitalier et des représentants du Comité de Savoie de la Ligue Contre le Cancer, administrateurs et bénévoles.

L'inauguration concernait plusieurs équipements :

- **Système d'exploration du ganglion sentinelle par technique isotopique (cancer de la prostate ou de l'utérus)**
(15 000 € sur un montant total de 24 247 €)
- **laser holmium - colonne endoscopique lumière bleue (urologie)**
(39 835 € sur un montant total de 113 899€TTC, dont 29 899€TTC pour le laser holmium))
- **Installation Hifi dans les bunkers de radiothérapie, pour détendre les patients, en leur offrant d'écouter de la musique pendant le traitement.**
(480€ sur un montant total de 716€)
- **Mobilier pour le service de pédiatrie**
(1277 €)
- **Equipped d'un salon des familles dans le service d'oncologie médicale (3 360€)**
- **Deux casques réfrigérés**, pour limiter la chute des cheveux lors des traitements de chimiothérapie

Ces matériels sont financés par le Comité de Savoie de la Ligue suite à des demandes de financements, selon un cahier des charges très précis. Les équipements doivent améliorer le confort des malades, être innovants et le financement du Comité ne doit pas se substituer aux financements publics.

Rappelons les trois missions de la Ligue Nationale Contre le Cancer, relayées dans chaque département par les Comités fédérés à la Ligue :

- **Financement de la Recherche** : La Ligue Contre le Cancer est le premier financeur privé de la Recherche en France. Sur le budget 2015, tous programmes de recherche confondus, le Comité de Savoie a consacré 347 126 € à la Recherche.
- **Aide aux malades** : outre le financement des équipements cités plus haut, l'aide aux malades comprend de nombreuses autres actions : soutien financier pour les malades en difficulté, financement de psychologues (entretiens individualisés), ateliers d'arts créatifs, gym douce, atelier alimentation... Ces actions destinées à tous les Savoyards atteints du

cancer sont proposées à Chambéry, Aix les Bains ou Albertville dans un souci de proximité pour les savoyards. Le soutien psychologique a également été étendu aux communes de Moûtiers, Brides-les-Bains, St Jean de Maurienne, La Chambre, Fourneaux et Chindrieux.

- **Prévention et dépistage** : Les bénévoles du Comité répondent régulièrement aux sollicitations concernant la Prévention, en particulier dans les écoles pour parler des méfaits du Tabac mais aussi au travers d'un programme plus complet intitulé Talis – Tabac/Alimentation/Sport-activité physique. Le Comité apporte aussi activement son soutien aux actions menées en faveur du Dépistage des cancers.

L'ensemble de ces actions ne pourrait se concrétiser sans la générosité de plus de 7 500 donateurs savoyards qu'il faut remercier chaleureusement et sans l'implication quotidienne d'environ 300 bénévoles qui collectent et organisent de nombreuses manifestations.



Centre hospitalier Métropole Savoie

Président du Conseil de Surveillance :
Mr Dominique DORD
Vice-Président du Conseil de Surveillance :
M. Michel DANTIN
Directeur : Mr Guy-Pierre MARTIN
Président de la CME : Mr Patrick LESAGE
Contact : Suzanne Meyer : 04 79 96 59 98
suzanne.meyer@ch-metropole-savoie.fr

Comité Contre le Cancer de la Savoie

Président : Mr Paul TRUONG
Délégués Recherche : Mr Jacques MARTEL
10, Avenue Jean Jaurès – 73000 CHAMBERY
Contact : Céline CHAUFFARD : 04 79 62 19 46 – cd73@ligue-cancer.net

Annexe

Système d'exploration du ganglion sentinelle par technique isotopique

Le ganglion sentinelle est le premier ganglion recevant le drainage lymphatique d'une tumeur. Quand un cancer se développe, une ou plusieurs cellules tumorales peuvent passer dans la circulation lymphatique. Ainsi des cellules cancéreuses risquent de se développer dans un ganglion. Il s'agit d'une métastase ganglionnaire qui nécessitera généralement d'enlever chirurgicalement le ou les ganglions atteints. L'analyse du ou des ganglion(s) sentinelle(s) consiste à retirer, seulement un ou quelques ganglions. Cette analyse va permettre de mieux connaître l'extension de la maladie, et ainsi d'effectuer, ou au contraire d'éviter un curage ganglionnaire complet.

- Si le ganglion sentinelle analysé est négatif, qu'il n'y a pas de cellules cancéreuses, l'ablation d'autres ganglions est évitée.
- Si le ganglion sentinelle est positif, cela signifie que des cellules cancéreuses ont été détectées et alors, un curage ganglionnaire est nécessaire pour analyser l'ensemble des ganglions.

Pour identifier le ganglion sentinelle, on injecte un produit radioactif qui se fixe sur le ganglion et le rend visible. La localisation et le nombre des ganglions sentinelles sont alors visualisés par un examen d'imagerie médicale (une scintigraphie). Pendant l'intervention, le chirurgien détecte ces ganglions grâce à un appareil de détection muni d'une sonde. Il peut ainsi le retirer et le faire analyser par le laboratoire d'anatomopathologie.

Le CHMS dispose depuis 2002 d'un appareil muni d'une sonde courte, utilisé pour le cancer du sein et le mélanome (environ 10 patients par semaine). L'équipement acquis en 2015 est équipé d'une sonde longue, qui peut être utilisée lors d'une intervention en cœlioscopie, pour le cancer de la prostate, le cancer du col de l'utérus ou le cancer du corps de l'utérus (endomètre). En 2015, 15 patients traités pour un cancer de la prostate ont bénéficié de cette technique et 6 patientes traités pour un cancer du col de l'utérus. Elle a permis d'adapter les traitements à la réalité de l'envahissement ganglionnaire, en ne réalisant de curage ganglionnaire que dans les cas où les ganglions sentinelles sont atteints.

Colonne endoscopique – laser holmium – lumière bleue (urologie)

L'endoscopie permet d'explorer l'intérieur d'un organe ou d'une cavité du corps en y introduisant une petite caméra placée au bout d'un tube fin et souple contenant des fibres optiques (endoscope). On parle de cystoscopie dans le l'exploration de la vessie et d'urétéroscopie pour accéder à l'uretère et aux cavités rénales.

- **Urétéroscopie** : Utilisée dans le traitement des tumeurs des voies excrétrices supérieures de l'urine (uretère, cavités rénales), cette technique consiste à introduire dans l'uretère (canal fin, qui conduit les urines du rein vers la vessie) un appareil appelé urétéroscopie souple. Cet instrument optique de 3mm de diamètre permet de travailler sous contrôle de la vue et contient un canal de travail à travers lequel divers instruments sont introduits.

Une fois repérées, les tumeurs de l'uretère et des cavités rénales peuvent faire l'objet d'une biopsie et être détruites par vaporisation par le laser holmium. L'urétéroscopie est un traitement conservateur qui permet d'éviter la chirurgie ouverte, avec tous les avantages qui en découlent (moins de risques d'infections, de douleur post-opératoire...)

- **Cystoscopie de fluorescence en lumière bleue** : Dans le cancer de la vessie, ce traitement consiste à supprimer la tumeur en passant par l'urètre, sans enlever la vessie. La résection de la tumeur est facilitée par une lumière fluorescente, une lumière bleue qui permet de rendre plus visible l'intérieur de la vessie. Les cellules tumorales apparaissent alors de manière contrastée comme des zones rouges sur un fond bleu-vert. L'avantage de la cystoscopie de fluorescence en lumière bleue est de déceler les petites tumeurs qui restent invisibles lors des examens conventionnels, et particulièrement le carcinome in situ.